

Informations pratiques


Réservations

1 - Choix de votre animation


À l'aide des tableaux récapitulatifs p. 6 et 7. Le contenu est adapté au niveau des élèves.

2 - Réservation obligatoire au minimum 15 jours avant la visite

Par téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 au :

 03 44 27 31 80

ou par e-mail à :

 reservations@domainedechantilly.com

Toute réservation sera suivie de l'envoi du contrat de réservation et des conditions générales de vente qui seront à retourner signés.

Une fiche d'aide à la réservation vous aide dans votre démarche (cf. p. 35).


3 - Paiement

La réservation n'est effective qu'après paiement total des prestations, à faire au plus tard 15 jours avant la date de visite prévue.

Si le règlement se fait sur facture, joindre un bon de commande ou un mandat administratif.


4 - Accueil des groupes

- Des vestiaires spécifiques sont mis gratuitement à disposition des groupes au château.
- Selon les animations rejoignez l'animateur :
 - dans le hall d'entrée du château **pour une visite du château** ;
 - derrière les Grandes Écuries **pour un atelier aux Grandes Écuries** (cf. plan p. 2) ;
 - sur la terrasse devant le château **pour la visite du parc, le conte et le théâtre**.

..... Hébergement 
Pour un séjour plus long sur Chantilly et sa région, hébergement au relais de l'Aulne à Sacy-le-Grand en partenariat avec la Ligue de l'enseignement.

Renseignez-vous au 03 44 15 32 03



..... Pique-nique 
Un contrat de pique-nique peut être passé avec le Domaine de Chantilly pour déjeuner à l'abri en cas d'intempéries. Quand le soleil brille, les pelouses autour de l'hippodrome vous accueillent pour déjeuner (cf. contrat pique-nique ci-contre).

Contrat pique-nique

Date de la visite:

Heure de pique-nique réservée:

Numéro de réservation:

Suite à de nombreux abus et problèmes survenus lors de pique-niques de groupes, nous sommes dans l'obligation de faire respecter les conditions suivantes par contrat.

Merci de votre compréhension

La Direction

Je soussigné(e) M^{me} / M^{lle} / M.....
responsable du groupe (nom de l'école ou du centre de loisirs).....
de (ville)..... qui visitera le Domaine de Chantilly le.....,
avec enfants etadultes, reconnais avoir pris connaissance des conditions
suivantes et les respecter:

- Le pique-nique n'est autorisé qu'à la condition que chaque enfant reparte avec ses déchets.
- Une personne du musée vérifiera la propreté du lieu.
- Les seuls lieux tolérés sont la Cour des Chenils (d'avril à octobre si intempéries) et la salle pique-nique (d'octobre à mars). Les espaces mis à disposition ne sont pas des réfectoires mais des salles permettant aux groupes d'enfants de déjeuner à l'abri des intempéries.

Quand le soleil brille les pelouses de l'hippodrome vous accueillent pour déjeuner.

- Le pique-nique ne pourra avoir lieu que de 12h à 13h ou de 13h à 14h.

Plusieurs groupes pourront être accueillis en même temps.

- Le pique-nique ne pourra avoir lieu sans signature du contrat qui devra être faxé ou renvoyé au Service des Réservations, avant la visite.
- Pour accéder à la salle du pique-nique, voir plan p. 2.
- Les chips sont interdites dans la salle de pique-nique. Elles sont tolérées dans les cours extérieures.


Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

 Tournez SVP

Fiche d'aide à la réservation

Réservation obligatoire au moins 15 jours avant la visite

 Par téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 au 03 44 27 31 80



ou par e-mail à : reservations@domainedechantilly.com

► Coordonnées

Nom de l'établissement
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Télécopie
Nom du responsable du groupe
E-mail@
Fonction
Téléphone portable

► Niveau scolaire de la classe et effectifs

Petite sect. mat. Moyenne sect. mat. Grande sect. mat.
 CP CE1 CE2 CM1 CM2
 6^e 5^e 4^e 3^e
 Seconde Première Terminale Autres

Nombre de classes Nombre total d'élèves Nombre total d'accompagnateurs

► Choisissez votre (vos) animations par ordre de préférence - (cf. p. 6-7)

- Date 1 / /

Créneau(x) choisi(s) 9h* 10h30
 13h30 15h 16h30

Type d'animation 1/ en toute liberté
2/ visite guidée
3/ atelier
4/ conte ou théâtre

- Date 2 / /

Créneau(x) choisi(s) 9h* 10h30
 13h30 15h 16h30

Type d'animation 1/ en toute liberté
2/ visite guidée
3/ atelier
4/ conte ou théâtre

Mode de règlement** chèque mandat administratif

* Uniquement en septembre, octobre 2009 et avril, mai et juin 2010.

** *Aucun règlement ne sera accepté en caisse le jour de la visite.*

Nous vous confirmerons par mail le thème, la date et l'horaire de(s) l'animation(s) qui vous sera(ont) réservée(s).